



1/coordonnées de votre organisme

- Données diffusées sur notre site internet, et les documents édités (guide des opérateurs bio,...)

Nom de l'organisme :

Adresse (si changement depuis 2019 : commune nouvelle par exemple) :

Site Internet : www.....

Facebook, Instagram, Twitter :

Coordonnées du contact avec INTER BIO

Nom-Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-Mail :

E-mail comptabilité :

INTERBIO se conforme au règlement des données collectées, selon les modalités définies dans le RGPD entré en vigueur en mai 2018.

Adhère à l'INTERBIO pour l'année 2020 et s'engage à :

- respecter les **statuts, le règlement intérieur** et le cadre général d'INTERBIO des Pays de la Loire en vigueur, disponibles sur demande auprès d'INTERBIO
- s'acquitte de la **cotisation annuelle de 30,49 euros** conformément aux modalités d'adhésion (Cf. 2).

2/Modalités d'adhésion

Pour les Associations de consommateurs, la cotisation est forfaitaire et s'élève à **30,49 euros**

3/Règlement de la cotisation :

La cotisation est valable pour l'année civile en cours, quelle que soit la date d'adhésion.

Mode de règlement :

Par Chèque bancaire à l'ordre d'Inter Bio des Pays de la Loire

Par virement bancaire (NEF – IBAN FR76 4255 9100 0008 0032 6508 423)

Pour plus d'informations sur les modalités d'adhésion, contactez-nous au 02 41 18 61 50

Fait à :

Le :

Signature

et

cachet